COLOR CIRCLE
Interreg Europe

European Union
European Regional Development Fund

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

RÉSUMÉ

Plan d'action pour soutenir et suivre les acteurs locaux – économie circulaire et recherche

2019-2023

Approuvé le

www.interregeurope.eu/colorcircle
@colorcircle_eu

Contenu

- Contexte politique
- Préparation du plan d'action
- Mesures à prendre
- Signature
- Sources

Le projet COLOR CIRCLE est mis en œuvre avec le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du programme INTERREG Europe 2014-2020. Cette publication ne reflète que le point de vue de l'auteur et les autorités du programme INTERREG Europe ne sont pas responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Partie I

Contexte

Le plan d'action s'inscrit plus globalement dans :

- ☐ Le programme d'investissement pour la croissance et l'emploi
- ☐ Le programme de coopération territoriale européenne
- ☐ Un instrument de la politique de développement régional

Instrument politique : Schéma d'aménagement du territoire, de développement durable et d'égalité des territoires

Politique de l'UE en matière d'économie circulaire

Le premier plan d'action en faveur de l'économie circulaire au niveau européen a été adopté en 2015. Les mesures ont soutenu la transition de l'Union européenne de l'économie linéaire à l'économie circulaire en couvrant le cycle de vie des produits: de la production et de la consommation à la gestion des déchets et au marché des matières premières secondaires. Le plan d'action comprenait également des actions visant à encourager la compétitivité mondiale, une croissance économique durable et à créer de nouveaux emplois. Au printemps 2019, sa mise en œuvre a été examinée par la Commission européenne, ouvrant la voie à la définition de nouveaux défis pour les futures politiques d'économie circulaire. En 2020, la Commission européenne a adopté « Un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire pour une Europe plus propre et plus compétitive », qui fait partie du pacte vert pour l'Europe. Le nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire soutient la transition de l'UE vers l'économie circulaire afin d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050, ainsi que de soutenir la croissance durable et l'emploi. Le plan d'action a identifié sept chaînes de valeur particulièrement pertinentes pour atteindre les objectifs de l'UE: l'électronique et les TIC, les batteries et les véhicules, les emballages, les textiles, la construction et les bâtiments, l'alimentation, l'eau et les nutriments. Le plan d'action encourage la coopération de la société civile, des universités, des organismes de recherche, de l'industrie et des PME.

Contexte régional

Region: Bourgogne-Franche-Comté
Superficie: 47 784 km
8 départements
3 831 communes
Population : 2 820 940 habitants
Densité : 59 habitants/km2

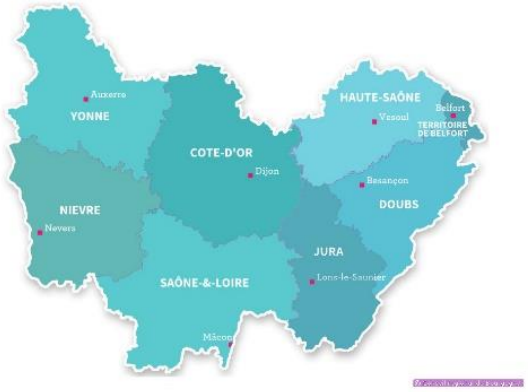

La Bourgogne-Franche-Comté, située entre Paris, Lyon et Strasbourg, en contact direct avec la Suisse, dynamisée par les centres universitaires et de recherche (Belfort-Montbéliard, Besançon, Dijon et Le Creusot-Montceau) et structurée par des vignobles, des montagnes et des parcs naturels, des canaux et des rivières, offre la possibilité unique d'allier modernité et qualité de vie.

La modernité d'abord. La région bénéficie d'une économie locale portée par des activités de pointe structurées au sein de pôles de compétitivité dédiés à l'agroalimentaire, à la santé, à l'automobile, à l'énergie, à l'aéronautique, à la métallurgie, au luxe, à la microtechnique, à la chimie et au numérique. Ce

sont ces écosystèmes, mis au service de la recherche et de l'innovation, qui permettent le renforcement des secteurs d'excellence et font de la Bourgogne-Franche-Comté une terre de créativité et d'expérimentation favorable au développement des start-up, des entreprises.

La qualité de vie. Le cadre naturel, culturel et architectural exceptionnel de Bourgogne-Franche-Comté offre une dimension unique. Les grands espaces et la diversité des paysages (11 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco), les villes à taille humaine, les terroirs, la gastronomie et les vins célébrés au niveau mondial sont autant de facteurs qui contribuent à notre succès. Ici, l'ambition de bien-être se conjugue avec le bien vivre, la gastronomie et les bons vins.

Fort de toutes ces pépites, la Région soutient les hommes et les femmes qui innovent, créent et se développent au quotidien, tout en veillant à maintenir un équilibre et un lien fort entre les mondes rural et urbain.

L'attractivité d'une région est le résultat de son histoire, de sa géographie et repose sur son dynamisme économique et la qualité de ses infrastructures. La Région et ses partenaires se mobilisent pour valoriser ces atouts et offrir à chacun de ses habitants une qualité de vie tournée vers l'avenir en Bourgogne-Franche-Comté.

Les secteurs d'aujourd'hui et de demain en Bourgogne-Franche-Comté :

L'environnement

- Alimentation durable dédiée au bien-être et à la santé des consommateurs
- Mobilité durable
- Éco-conception, éco-construction et matériaux bio-sourcés
- Développement de solutions hydrogène
- Intégration et efficacité des systèmes énergétiques

Industrie de pointe

- Microtechnique et microsystèmes
- Solutions biomédicales pour l'individu en termes de prévention, de diagnostic et de thérapie
- Les technologies numériques en réponse aux défis sociétaux
- Mobilité innovante
- Transformation des matières plastiques/matériaux

Instrument de politique

Le schéma d'aménagement du territoire, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) a été approuvé le 16 septembre 2020, intégrant la question des ressources. Il est une occasion de mettre en œuvre les actions de la stratégie régionale d'économie circulaire dans les territoires et dans les outils de planification locale tels que le SCOT et en particulier les questions relatives aux sols et à la préservation des zones agricoles. Parmi les objectifs : accompagner les transitions en préparant l'avenir pour favoriser la sobriété et l'économie de ressources.

A travers cette stratégie globale l'économie circulaire est vue de façon transversale : il s'agira de renforcer l'ensemble des stratégies portées et développées par le conseil régional. La feuille de route régionale pour l'économie circulaire (FREC) sert cet objectif et a été approuvée le 26 juin 2020. Elle s'articule avec la Stratégie régionale de transition énergétique et le Plan régional de prévention et de gestion des déchets, afin d'économiser les ressources et les matières premières. Ses objectifs sont d'impliquer et de fédérer tous les acteurs du territoire (communes, citoyens, entreprises, associations…) pour garantir une mobilisation générale co-construite, partagée et enrichie par la contribution de nombreux acteurs, experts et organismes reconnus. Cette action régionale s'inscrit également dans un champ de politiques publiques coordonnées et transversales, où la coopération et la contractualisation entre les différents acteurs institutionnels doivent garantir l'efficacité de l'action.

Le SRADDET remplace un certain nombre de documents antérieurs et est appelé à jouer un rôle dans la supervision des documents de planification locale.
Le SRADDET est en effet à la fois un document prospectif et stratégique qui fixe des tendances à long terme, mais son caractère normatif permet également une approche progressive et plus opérationnelle de tous les sujets qu'il couvre à travers la mise en œuvre de prescriptions que les territoires sont tenus de prendre en compte dans leurs documents de planification.
La vocation du SRADDET est d'être le modèle de transitions, c'est-à-dire le document stratégique qui articule les différents projets de transformation à long terme afin que les questions énergétiques, écologiques, de mobilité et de production n'entrent pas en conflit les unes avec les autres et convergent vers une stratégie globale, cohérente et véritablement transformatrice. Entre impulsions nationales d'une part et projets de développement territorial d'autre part, la Région s'engage résolument avec le SRADDET à articuler les niveaux d'action pour que les différents projets de transition réorientent concrètement les modèles de développement, de production, de consommation, d'aménagement et d'urbanisation.
Le SRADDET réexamine la question de l'attractivité du territoire en mettant l'accent sur la qualité et les transitions à opérer. Trois enjeux ressortent du projet, qui sont tous des défis collectifs :

- se libérer progressivement de la dépendance aux énergies fossiles en poussant pour des solutions qui ont moins d'impact sur l'environnement ;
- économiser les ressources;
- pérenniser le capital environnemental et paysager de la région en le considérant comme un facteur de résilience et d'attractivité pour l'avenir.

Sur la base de cette ambition politique, le SRADDET esquisse un projet dans trois grands domaines :

- soutenir les transitions ;
- organiser la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la Région;
- la construction d'alliances et l'ouverture sur le monde extérieur.

L'ambition régionale est de viser la FREC à travers le SRADDET. Les indicateurs liés à l'identification d'une influence sur les politiques publiques seront ainsi plus perceptibles.

Les acteurs locaux identifiés, qui font maintenant partie de la communauté COLOR CIRCLE au niveau régional, ont participé à des réunions locales et transnationales pour l'échange de pratiques et l'élaboration co-construite du plan d'action du projet européen COLOR CIRCLE.
Ils bénéficient également de la mise en réseau, de la communication sur l'outil FREC, son programme d'action, y compris « l''accélérateur de projet ».
Les objectifs spécifiques du SRADDET alimentent les ambitions relatives au développement de l'économie circulaire, auxquelles l'approche du projet COLOR CIRCLE et le plan d'action régional cherchent à contribuer, de manière complémentaire.

Le SRADDET ne propose pas un modèle unique de développement, car l'avenir des territoires dépend avant tout de leurs propres ressources, capacités, ambitions et stratégies. Au contraire, il favorise et encourage l'émergence de modèles de développement territorial différenciés et de spécialisations intelligentes des territoires.
À cette fin, et afin d'articuler au mieux les différentes stratégies territoriales avec la stratégie régionale globale, les projets territoriaux doivent être conformes aux trois principes suivants :

- La transition énergétique et écologique : le développement spécifique des territoires ne peut prendre d'autre voie que celle de la transition énergétique et écologique, avec l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la sobriété dans l'utilisation des ressources, la préservation de la qualité de l'air, les nouveaux modes de déplacement ou de transport de marchandises, etc.
- Le renforcement des centralités des territoires urbains et ruraux et une

économie de la ressource foncière que ce renforcement doit promouvoir.
- Le développement de l'hospitalité régionale et de l'attractivité.

Feuille de route régionale pour l'économie circulaire (FREC)

La démarche a commencé par la mise à jour l'étude des flux de matières dans la région et a montré que la région Bourgogne-Franche-Comté, pour son développement, consomme des ressources et produit des déchets en très grandes quantités :

- 3 fois la moyenne mondiale,
- 3 fois plus que la moyenne requise pour préserver la biosphère,
- Avec une majorité de ressources et de produits importés.

A partir de ce constat, la stratégie pour une économie circulaire en Bourgogne-Franche-Comté repose sur 5 principes transversaux :

- Utilisation efficace des ressources et des gisements locaux;
- Renforcer la résilience régionale en renforçant l'utilisation des ressources locales et les boucles de réduction des déchets;
- L'articulation des utilisations et des méthodes de traitement;
- Intégration et portage dans différentes stratégies régionales;
- Coopération et interdépendance entre les communautés et les parties prenantes.

La feuille de route est la mise en œuvre active et opérationnelle de ces principes par la Région. La feuille de route est un programme d'action / stratégie alimenté par le SRADDET (instrument juridique et financier).

Partie II

Préparation du plan d'action « COLOR »

Objectifs du projet COLOR CIRCLE

L'objectif global du projet COLOR CIRCLE est de libérer tout le potentiel de l'économie circulaire en renforçant le rôle et les capacités des autorités locales grâce à une coopération renforcée avec les communautés de recherche locales.
En région, le projet se concentre sur les zones rurales et les petites villes. Il s'appuie sur le partage des bonnes pratiques de coopération entre la recherche et les autorités locales qui stimulent et outillent le renseignement territorial. Il contribue à améliorer le rôle de la gouvernance locale dans les politiques régionales d'économie circulaire en reconnaissant l'économie circulaire comme une priorité transversale, en renforçant le lien entre la recherche et les communautés locales et en responsabilisant les autorités locales.

Ambitions du plan d'action

Le projet COLOR CIRCLE vise à soutenir le développement de l'économie circulaire en créant des partenariats solides entre les autorités locales et le domaine de la recherche, augmentant ainsi la capacité des autorités locales à réaliser leur plein potentiel de l'économie circulaire. Cela devrait contribuer à alimenter une politique qui contribue au soutien et au développement de l'économie circulaire dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

La participation du Conseil régional au projet européen permet une mobilisation supplémentaire en termes d'animation territoriale pour une progression des approches de l'économie circulaire en lien avec la recherche.
Les liens actuels entre la communauté de la recherche et les acteurs locaux ne sont pas suffisamment cohérents. Le besoin pressant visé est celui de renforcer les relations susmentionnées afin de servir des projets bénéfiques pour l'économie circulaire sur le territoire.

Dans ce contexte, le Conseil régional s'implique dans le soutien des obligations incluses dans le SRADDET et déploie des mécanismes de financement et de facilitation qui aident les territoires à rendre opérationnel ce concept d'économie circulaire.
A cela s'ajoute la mise en œuvre effective au sein des territoires via différents projets (énergies renouvelables, plan alimentaire territorial, secteur bois…). À cet égard, il existe déjà plusieurs mesures de soutien proposées par le Conseil régional qui assurent la mise en œuvre de l'économie circulaire à travers des projets concrets.

Le plan d'action COLOR CIRCLE se veut un tremplin d'accélération à travers l'animation et la dynamisation du réseau d'acteurs locaux et la concrétisation des projets respectifs.
Pour ce faire, la Région doit :

- Établir un suivi méthodologique pertinent avec les acteurs qui sont membres du plan de soutien et de suivi;
- Assurer des liens réguliers avec les interlocuteurs locaux mobilisés en faveur du comité de pilotage du projet COLOR CIRCLE ;
- Animer la communauté COLOR CIRCLE par une communication efficace : site institutionnel, plateforme « Je participe », visites de sites, rencontres thématiques collectives.

En effet, le projet COLOR CIRCLE doit :

- Constituer un catalyseur au profit d'outils tels que « l'accélérateur de projet »
- Être un levier d'exploration complémentaire sur plusieurs sujets (alimentation durable, proximité, vrac, zones rurales…) ;

- Représenter une valeur ajoutée au regard de la volonté d'intégrer les acteurs de la recherche dans l'approche de travail avec les communautés dans le domaine de l'économie circulaire.

Au service de la ruralité qui caractérise la Région Bourgogne-Franche-Comté

Le contexte général de la Région est marqué par la ruralité. Les zones rurales ont subi des transformations au cours des dernières décennies : le départ de certains habitants, l'arrivée de nouvelles populations, le besoin croissant de mobilité, l'évolution de l'activité agricole ou rurale, les nouveaux modes de consommation, le changement numérique, l'affaiblissement des services publics… La campagne n'est plus essentiellement agricole, elle est devenue multifonctionnelle.
Cependant, le monde rural peut aussi être un terrain fertile, riche en espaces d'expérimentation et d'innovations économiques, sociales ou culturelles. Mais ils sont encore trop peu visibles, isolés et pas toujours valorisés. L'action publique n'est pas toujours adaptée aux multiples réalités et questions du monde rural. Face à l'ampleur territoriale de la question et au poids de la population concernée, le défi réside dans la capacité de la Région à soutenir les capacités et dynamiques de développement spécifiques des zones rurales.
Le rôle de la Région est d'encourager l'émergence d'initiatives, de les accompagner, d'initier des changements vertueux, de mettre en œuvre des dispositifs intelligents et flexibles pour que les zones rurales et les populations rurales innovent, inventent et soient fières de ce qu'elles sont, de ce qu'elles ont et de leur contribution à l'intérêt général et au bien commun.
L'action cible ainsi les territoires et les chefs de projet des zones rurales de la Région.

Le projet européen COLOR CIRCLE, à travers son plan d'action, sert les ambitions régionales en matière de développement territorial. Non seulement au service de l'économie circulaire, mais aussi en ce qui concerne le développement territorial.

Méthodologie des bonnes pratiques comme base du plan d'action

Le programme Interreg Europe soutient l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre les autorités publiques, les autorités de gestion, les instituts de recherche ainsi que les organisations à but non lucratif afin de développer et de mettre en œuvre de meilleures politiques publiques. Au cours de la première phase du projet, les partenaires devaient mettre en place un groupe de parties prenantes, contribuer à la plate-forme d'apprentissage des politiques et produire un plan d'action basé sur les bonnes pratiques identifiées par les autres partenaires dans leurs régions.

Ce plan d'action est mis en œuvre au cours de la deuxième phase.

Au cours de cinq événements d'apprentissage interrégionaux, les partenaires ont présenté leur situation selon une méthodologie d'étude de cas qui a permis à différentes parties prenantes - autorités régionales et locales, centres de recherche, fournisseurs de solutions d'économie circulaire, société civile - de croiser les points de vue sur les bonnes pratiques. À la suite de cette présentation, des séances parallèles ont été organisées par des groupes de pairs (groupe des administrations locales; Groupe des décideurs politiques régionaux; Université / Groupe de recherche; autres parties prenantes) pour analyser l'étude de cas en fonction de plusieurs critères : les défis politiques ; des améliorations; les conditions de transfert des bonnes pratiques dans d'autres régions. Les groupes ont fait rapport en plénière. Un temps dédié a été accordé aux partenaires de la même région pour partager leurs points de vue sur l'étude de cas, identifier les premières leçons pour leur territoire et contribuer aux réunions des groupes régionaux d'intervenants.

Plusieurs bonnes pratiques de la région Bourgogne-Franche-Comté ont été partagées lors des rencontres transnationales et ont suscité l'intérêt des partenaires du projet COLOR CIRCLE, ainsi que des acteurs locaux des territoires respectifs. Parmi celles-ci, cinq pratiques ont été officiellement enregistrées sur la plateforme INTERREG Europe.

Partie III

La Région Bourgogne-Franche-Comté et son groupe de parties prenantes ont défini les actions suivantes pour le plan d'action.

Action

Le contexte

Les pratiques et les expériences des partenaires locaux et européens sont présentées ici et la manière dont elles ont contribué au questionnement, à l'enrichissement et à l'évolution du projet inclus dans le plan de soutien et de suivi.

Catalogue des déchets de construction et des produits recyclés fabriqués par l'UCEEB – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La gestion des déchets et la réutilisation des matériaux est un thème fort dans la région Bourgogne Franche-Comté, avec de nombreuses initiatives liées à la valorisation des déchets de construction et de travaux publics, à la présence de sites de valorisation et de compostage des déchets, notamment liés aux équipements électroniques et aux appareils ménagers. Les associations, les conseils départementaux, les laboratoires de recherche et les entreprises sont les principaux acteurs actifs dans ce domaine.
Le secteur de la construction et des travaux publics et la réutilisation des matériaux est une opportunité d'action pour les acteurs de la recherche, en partenariat avec les acteurs industriels. Pour le moment, le secteur manque de certains secteurs (par exemple les cadres de fenêtres) et le manque d'implication des autorités locales et des syndicats de déchets dans le stockage et le transport des emballages destinés à être réutilisés. Afin de promouvoir la gestion circulaire des déchets, les pouvoirs publics ont des possibilités d'action en dirigeant les marchés publics. Le développement de diagnostics des ressources sur les chantiers de construction semble également essentiel pour favoriser la réutilisation des déchets de construction.

Cette pratique est une source d'inspiration pertinente dans la démarche de gestion et de prévention des déchets entreprise par la Région Bourgogne-Franche-Comté. En effet, le PRPGD est prescrit par le rapport d'objectifs SRADDET de juin 2020.
En effet, la loi sur la transition énergétique fixe un objectif de valorisation des déchets de construction à 70%. Le PRPGD fixe un objectif de valorisation de 75 % des déchets de construction d'ici 2025.

Ce projet en République tchèque fait écho aux projets menés par les acteurs régionaux soutenus par la Région dans le but de prévenir et de mieux gérer les déchets de construction. Il a pour objet de :

- Promouvoir la réutilisation des déchets, leur démantèlement, leur recyclage, etc. A noter la mise en place d'une bibliothèque de matériaux en parallèle avec les activités des centres de recyclage et des centres de ressources déjà présents sur le territoire et les filières de recyclage sur le territoire.
- Développer les métiers pour voir l'apparition d'activités d'enlèvement sur les chantiers de construction, en lien avec les acteurs de l'ESS.
- Promouvoir le diagnostic des ressources en amont des chantiers, même pour les projets qui ne sont pas soumis à une obligation…

Les échanges sur les projets transnationaux à l'IRLE ont contribué à la réflexion. Le Conseil régional, avec ses partenaires, mobilise un réseau d'acteurs sur ces questions. Il s'agit aussi de mobiliser et de soutenir la recherche et les nouveaux initiateurs de projets innovants et d'encourager l'émergence et la fourniture ou la commercialisation de nouveaux matériaux, de boucles de valeur locales, et ainsi d'encourager la création d'emplois non délocalisables.

Life wood for future project Université de Grenade - ESPAGNE

Cette pratique est inspirante puisqu'elle incarne une collaboration pertinente entre les acteurs de l'Université de Grenade et les autorités locales, en vue de l'utilisation d'une ressource secondaire de qualité, le bois, ressource importante en Bourgogne-Franche-Comté.

La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les plus vertes de France. Elle est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, composé de montagnes, rivières, lacs, cascades, bosquets et plus d'un tiers du territoire est constitué de forêts. Quatre parcs naturels régionaux œuvrent à la protection de son patrimoine essentiel : le Haut-Jura, le Morvan, le Doubs Horloger et les Vosges.

Avec un tel patrimoine, la Bourgogne-Franche-Comté s'engage « naturellement » pour la préservation des ressources et la transition énergétique. La Région s'est fixé pour objectif de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme d'ici 2050 : c'est vivre demain, sur un territoire utilisant 100% d'énergie renouvelable.

Sur les ENR : l'omniprésence des forêts en Bourgogne-Franche-Comté est aussi l'occasion d'imaginer des solutions collectives de chauffage au bois ; un cluster travaille au déploiement d'éoliennes, et le secteur solaire, pour sa part, voit ses performances s'améliorer d'année en année.

La Bourgogne-Franche-Comté se distingue également par une importante politique d'investissement citoyen : les habitants sont encouragés, grâce à des outils spécialement mis en œuvre (par exemple Jurascic), à investir individuellement dans des infrastructures durables. Ils contribuent ainsi à leur mise en œuvre, favorisent les emplois qu'ils génèrent et ont un rendement non négligeable dans le temps.

Parmi les partenaires locaux soutenus par le conseil régional, Ensam a beaucoup à apprendre du partenaire de Grenade sur le bois et plus particulièrement sur l'utilisation du bois secondaire dans un système d'économie circulaire. Les deux universités sont très bien intégrées dans leur territoire. En particulier, le développement de produits de bois d'ingénierie fabriqués avec du bois secondaire de qualité locale représente une approche intéressante et commune pour les deux partenaires. Leurs connaissances partagées et leur approche complémentaire peuvent aider à trouver des solutions pour mieux utiliser les ressources locales et favoriser l'économie circulaire.

Une solide expérience dans la caractérisation du bois et le contrôle du processus primaire du bois local a été développée. La méthodologie développée est particulièrement adaptée à la ressource en feuillus qui représente une grande partie de la ressource du sud de l'Europe.

La ressource bois est abondante sur les territoires de Bourgogne Franche-Comté : issus de la sylviculture, des activités de transformation du bois (chutes, sciure de bois, copeaux, etc.) ou sous forme de déchets de bois (catégories A/non traités ou B/traités) qui sont valorisés dans des centres de recyclage. Une grande quantité de bois traité ou mélangé est collectée dans les centres de collecte des déchets. Ce bois est maintenant recyclé en panneaux de particules.
Il semble opportun de développer des débouchés locaux pour utiliser le développement de nouvelles filières (matériaux de construction, mobilier, etc.) pour ces différentes catégories de bois.

C'est pourquoi la Région et ses partenaires seraient intéressés par des innovations sur le bois de qualité secondaire dont les avantages en termes d'isolation et de menuiserie sont équivalents aux bois les plus nobles. Il pourrait être utilisé comme matériau biosourcé dans la construction et la rénovation de bâtiments publics, par exemple.

Ciconia Consultores Ambientales - sensibilisation sociale et formation des entreprises pour la transition vers la circularité -Entreprise- Consultant CICONIA

Plasticircle - Agence régionale de développement Centre - Centre régional - ROUMANIE

Les deux pratiques de Ciconia et Plasticircle sont inspirantes pour la Région Bourgogne-Franche-Comté.

A travers ses politiques régionales et ses instruments au service de la recherche et de l'enseignement supérieur, la Région Bourgogne-

Franche-Comté a pu s'inspirer de cette pratique quant à l'importance de développer l'information et la réflexion du public sur la science et ses enjeux. Cela suppose des échanges avec la communauté scientifique, par le partage des connaissances, par l'éducation à la citoyenneté active.
Plus précisément, il s'agirait de sensibiliser les citoyens de Bourgogne-Franche-Comté sur les apports et défis de la science ; sur les infrastructures et travaux dédiés.

Chez les partenaires transnationaux, des événements majeurs sont/ont été organisés chaque année. Le public cible est principalement les familles, tout en atteignant également les élèves du primaire et du secondaire, et avec le désir d'atteindre des publics éloignés. Les thèmes les plus répandus qui ont été identifiés sont les suivants, par ordre d'importance, et correspondant aux préoccupations sociétales actuelles :

- Environnement, nature, écologie et agronomie
- L'homme et la société (y compris la philosophie, la sociologie, l'archéologie, l'ethnologie, l'anthropologie)
- Terre et univers (y compris l'astronomie)

Fjildlab aux Pays-Bas

Cette pratique représente avec succès la volonté d'intégrer tous les acteurs au sein d'un réseau qui apporte dynamisme et cohérence.

Cet objectif est ciblé par le SRADDET qui, dans le cadre de la cohérence territoriale, cherche à renforcer la complémentarité, l'articulation et l'intégration du potentiel territorial.

Demain, les territoires auront la résilience apportée par les réseaux auxquels ils contribueront ou qu'ils construiront : villes et campagnes, par exemple autour des enjeux de la transition et des ressources ; villes entre elles, pour développer un réseau de fonctions métropolitaines; campagnes fédérées, pour promouvoir leurs projets et renforcer leurs capacités de service. Pour une région comme la Bourgogne-Franche-Comté, cette perspective doit réussir à la fois à apporter des complémentarités entre ses territoires et à s'inscrire dans des réseaux mondialisés, à partir de ses centres d'excellence de toutes sortes.

Cette expérience est inspirante pour imaginer la mise en place potentielle d'une structure similaire dans la Région. Sur la base des objectifs partagés par les partenaires, une analyse de sa faisabilité pourrait être imaginée. Par exemple, il serait possible de s'appuyer sur :

- l'idée de développer un « Lab » axé sur la recherche et le développement de nouveaux procédés sous le thème de l'économie circulaire pour accompagner et accélérer la transition des modes de consommation, en lien par exemple avec la Source du Nivernais.
- l'idée, dans le cadre d'Active 71, de travailler sur la formation des travailleurs sociaux et du secteur alimentaire, les métiers de la logistique et des achats, et le développement de partenariats avec la recherche pour promouvoir l'innovation basée sur une organisation nouvelle et transversale.

Impact attendu dans le contexte régional BFC

Proposition :

Le FREC comprend plusieurs actions qui pourraient être améliorées grâce aux bonnes pratiques de COLOR Circle :

- La principale action qui serait impactée est l'action 10 « Développer des projets de recherche et d'innovation sur l'économie des ressources »
  L'action 3 « Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de l'économie circulaire » serait également impactée, en identifiant dans le suivi de la phase 1 un certain nombre de parties prenantes déjà engagées dans l'économie circulaire qui pourraient bénéficier du programme de soutien au projet.

Les résultats attendus de l'action 10 sont les suivants :

- Identifier les résultats obtenus à ce jour en termes de recherche et d'innovation et évaluer leur impact (réel ou potentiel) sur le territoire régional, en relation avec la stratégie opérationnelle de transition énergétique.
- S'appuyer sur les compétences locales en matière de transfert de technologie pour favoriser le développement d'innovations au bénéfice de la sphère socio-économique sur la base de recherches menées en laboratoire. au sein des laboratoires.
- Encourager la collaboration avec la Fédération des Centres des Sciences Humaines (MSH) en Bourgogne et en Franche-Comté officiellement créée en 2016, en vue de contribuer à répondre aux questions liées à l'économie circulaire de nature sociétale, économique ou territoriale.

L'impact sera mesuré dans les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

Action

Type de changement de politique :

Proposition : Type 2 « Changement dans la gestion de l'instrument politique (amélioration de la gouvernance) » (Feuille de Route Economie Circulaire, à travers SRADDET).

<u>Soutien aux initiatives créant un lien avec des projets de recherche et d'innovation dans le domaine de l'économie des ressources.</u>

La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une large communauté de chercheurs dans le domaine de la transition écologique et énergétique. Le soutien à la recherche et à l'innovation est l'un des principaux domaines de transition pour soutenir les secteurs correspondants vers la maturité et la compétitivité.

Mais c'est aussi à travers les actions des acteurs locaux que les politiques régionales peuvent évoluer. Il s'agit d'un équilibre permanent entre l'identification des modalités de soutien aux projets locaux qu'une politique régionale peut proposer et l'alimentation continue de cette même politique par des initiatives et des innovations locales.

Par exemple, la région Bourgogne Franche Comté suivra trois initiatives qui peuvent contribuer à l'action FREC en matière de recherche et d'innovation. Ce suivi aidera à définir une approche plus systématique qui peut être utilisée de la même manière que le Fjildlab en Frise. Ces trois initiatives sont :

- L'ENSAM, en vue d'étendre les travaux sur le bois zéro traitement et le bois réutilisé. Cela peut être fait par :
  - la proposition d'un projet scientifique européen incluant l'utilisation de la ressource locale en bois pour de nombreuses applications (construction, emballages légers, meubles, alimentation,...).
  - la consolidation de la faisabilité technique et économique de la production de carrés de chêne de qualité secondaire; une action menée dans le cadre de l'appel à projets régional du « Contrat FORÊT-Bois » visant à proposer une nouvelle approche (scientifique, technique et économique) pour produire des carrés LVL en chêne de qualité feu.
  - la poursuite de ces projets est alimentée directement par les connaissances acquises lors des échanges avec Grenade dans la phase 1

- France Nature Environnement, dont la volonté est de travailler sur les liens possibles entre son programme d'action de transition et les leviers de l'ouverture aux acteurs de la recherche. Une perspective se dessine à travers le

dispositif « 1000 doctorants pour les territoires », dont les opportunités intéressent le FNE en termes de volonté de s'engager en coopération avec les acteurs de la recherche.
    - FNE, structure soutenue dans le cadre du FREC, dispose déjà d'un programme de travail engagé et soutenu. Mais le projet COLOR CIRCLE peut apporter une valeur ajoutée à court terme en mobilisant les acteurs de la recherche pour alimenter les réflexions autour de la sobriété, des communs et des lowtechs. À plus long terme, COLOR CIRCLE peut contribuer à la création d'un réseau d'acteurs engagés et connecter les initiatives dans la région.
    - Le programme « Action Transition » est présenté comme un laboratoire pour les thématiques abordées : la mobilisation de la recherche lors des ateliers initialement prévus pourrait être particulièrement pertinente. Le programme peut ainsi évoluer et s'enrichir des nouvelles perspectives apportées par COLOR CIRCLE.
    - Dans le programme « Transition Action », la mise en œuvre de projets pilotes est prévue pour 2023 : le fait de s'engager en parallèle avec l'approche COLOR CIRCLE permettra à FNE de renforcer les aspects communication et recherche de partenaires.

- SIEEEN (Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre), qui souhaite encourager la recherche de nouveaux matériaux dans la région et accroître les compétences de la construction :
    - Idée de renforcer et d'optimiser les collections, en passant par les étapes de tri/démontage jusqu'à transformation en éléments calibrés répondant aux spécifications des acteurs économiques.
    - Puis la création de partenariats avec le secteur de la recherche (universités, etc.), pour le développement éventuel de matériaux répondant aux attentes locales (recyclées, transformées ou même bio-sourcées). L'approche pourrait réunir les chercheurs concernés sur le thème du bois en vue d'obtenir un retour d'information ou de mettre en place un partenariat. Le réseau d'acteurs pourrait également être utile à cet égard. L'objectif serait de contribuer au développement des compétences des acteurs du secteur de la construction et des travaux publics, d'encourager le diagnostic des ressources en amont des chantiers afin de mieux utiliser leurs déchets et, en particulier, d'encourager les maîtres d'ouvrage et les chefs de projet à utiliser de nouveaux matériaux dans leurs projets.
    - La réflexion est directement alimentée par les échanges sur le projet Life Wood lors des rencontres transnationales, ou par le projet UCCEEB sur le recyclage des matériaux.

Les différentes façons d'atteindre les objectifs seront les suivantes :

Faciliter les liens entre les acteurs : cela impliquera le maintien de la coopération initiée via le projet COLOR CIRCLE, l'identification des besoins des acteurs du plan d'action et les complémentarités potentielles. Il s'agira de dynamiser les réseaux et d'optimiser les liens entre eux et les acteurs de la recherche.

Mobiliser les acteurs de la recherche, dans le cadre de la mise en œuvre du FREC, en vue de travailler sur un programme d'action du type :

1. **Inventaire des résultats obtenus à ce jour en termes de recherche et d'innovation et identification de leur impact sur le territoire régional**
    - Cette base de connaissances est destinée à être partagée avec les acteurs locaux impliqués dans le processus afin de les nourrir dans leurs projets et de faciliter leur enrichissement
    - Ce sera l'action ciblée plus spécifiquement dans le cadre du plan d'action, visant à créer une communauté de travail, à établir des liens entre les acteurs locaux et les acteurs de la recherche dans le but de fournir de nouvelles ingénieries spécifiques, d'enrichir les projets locaux. La structuration de ce lien devrait contribuer à la réalisation de cette synergie.
    - Au-delà de la nouvelle plateforme mise en place par la Région (https://sciencesexpertise-bfc.fr/), il s'agit de structurer le soutien à la mise en réseau dans le domaine de l'économie circulaire.
2. Soutien aux compétences locales en matière de transfert de technologie pour favoriser le développement d'innovations bénéficiant à la sphère socio-économique issues de la recherche menée en laboratoire
3. **Encouragement des collaborations avec certains partenaires**, notamment la Fédération des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) de Bourgogne et de Franche-Comté, afin de contribuer à répondre aux questions liées à l'économie circulaire de nature sociétale, économique et territoriale.

Dans cette optique, les thèmes de la sobriété, de la low tech, du bois zéro traitement et du bois réutilisé, du vrac et des instructions/solutions alternatives à l'emballage seront étudiés en particulier.

Ainsi, la valeur ajoutée de la participation à ce plan d'action pour la Région Bourgogne-Franche-Comté est de renforcer la volonté d'intégrer les acteurs de la recherche dans le processus de travail avec les communautés en matière d'économie circulaire.

Cette action pourrait conduire, par exemple, à

- la mise en place d'un dispositif de conseil ou de soutien « compétences en recherche » pour les autorités locales
- la mise en place de partenariats spécifiques « projets », tels que ceux développés par l'ENSAM sur l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment

Dans ce contexte, la mise en œuvre du plan d'appui et de suivi visera à relever plusieurs défis :

- Accompagner les porteurs de projets qui font partie du plan d'accompagnement et de suivi, afin de faciliter l'émergence et la mise en œuvre de leurs actions, de leur permettre d'accéder aux outils régionaux de réalisation des projets, de faciliter leur contact avec les structures d'accompagnement.
- Diffuser les expériences, les connaissances et les meilleures pratiques, encourager et stimuler les échanges par le réseautage, faciliter les pratiques de collaboration et la coopération.
- Alimenter la réflexion sur le développement potentiel des outils d'appui aux projets de la Région, en particulier pour les zones rurales et les acteurs et les autorités locales avec peu d'ingénierie de projet.
- Stimuler les liens entre les acteurs de la recherche et les acteurs locaux avec des projets et des ambitions dans le domaine de l'économie circulaire, afin d'encourager les synergies et les collaborations, et d'ouvrir la voie à de nouvelles formes de soutien aux projets.

La FREC est ciblé par le biais du SRADDET. Il s'agit de deux documents de portée stratégique. La FREC déploie son propre programme d'action et l'objectif du plan d'action COLOR est en effet d'amener les porteurs de projets dans les outils

opérationnels du FREC, et de contribuer à la volonté d'accompagner la transformation des métiers et de la formation.
La transition vers une économie circulaire doit s'accompagner d'un changement de métiers, et pour ce faire, un certain nombre de critères doivent être pris en compte : pluridisciplinarité, interdisciplinarité, élargissement de la base de compétences, culture du développement durable, niveaux de qualification élevés et spécialisation. La réalisation de cet objectif nécessite plusieurs leviers, dont un rapprochement avec l'Université, les centres de recherche et les Grandes Ecoles de Bourgogne-Franche-Comté pour créer et animer une communauté scientifique spécialisée dans la préservation des ressources, compléter les systèmes de formation existants et développer des partenariats de projets.

Indicateurs de suivi :

- *nombre de réunions collectives; nombre de réunions bilatérales de « projet » entre acteurs locaux et acteurs de la recherche*
- *nombre de nouveaux partenariats mis en place dans le cadre des secteurs cibles : low tech, sobriété, vrac, bois réutilisé*
- *nombre de projets sélectionnés dans l'accélérateur de projets impliquant des acteurs de la recherche*

Acteurs impliqués

Les parties prenantes à mobiliser :

- ACTIVE71 et Franche-Comté active
- ADEME
- Agence du patrimoine
- Agglomérations de Chalon-sur-Saône, Besançon
- AMF 21
- Conseil départemental de Saône-et-Loire
- Communautés de communes Le Tonnerrois en Bourgogne, Grand Autunois Morvan, Auxonne-Pontailler-Val de Saône, Clunisois
- DRAAF
- DREAL
- SEUL de Cluny
- Villes énergétiques
- Fougerette's
- France Nature Environnement
- La Source du nivernais
- Melting Popote
- Pays du Charolais Brionnais, Dolois, Vesoul Val de Saône
- Parcs Naturels Régionaux de la Région
- Syndicat intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre
- SIRTOM de la vallée de la Grosne
- Syntaxe Erreur
- Université BFC

Calendrier / suivi

C'est un processus d'animation, de mise en réseau et de liaison qui doit être mené. La réflexion sur l'évolution de l'instrument de politique régionale sera alimentée par le suivi des projets locaux. Cette évolution est donc liée à l'avancement des projets locaux, dans la mesure où la politique régionale vise à répondre aux besoins locaux et à s'adapter à ces besoins locaux. Il s'agit donc avant tout d'un plan de soutien.

Tout au long des 12 mois du plan de soutien et de suivi, une méthodologie spécifique sera mise en place avec chacun des acteurs participants, en fonction de leurs propres objectifs et organisations.
L'intention est de contribuer, en tant que catalyseur, à la diffusion d'outils de type accélérateur de projet, mais aussi de faire du plan d'action COLOR CIRCLE un levier d'exploration sur plusieurs clusters, dont l'alimentation durable, la proximité, le vrac, avec un accent particulier sur les zones rurales.

Étape 1 : Poursuite et consolidation de la gouvernance dédiée d'ici fin 2022

Étape 2 : Mise en réseau des acteurs faisant partie du plan d'action d'ici fin 2022, et poursuite en 2023

Étape 3 : Soutien aux initiatives créant un lien avec les projets de recherche et d'innovation dans le domaine de l'économie de ressources au premier semestre 2023, selon le plan de travail spécifique de l'équipe de mise en œuvre de la FREC

Ces étapes alimenteront l'évolution potentielle du FREC dans sa prochaine génération, mais selon des modalités et un calendrier qui ne sont pas encore définissables comme liés à l'agenda politique interne.

Poursuite et consolidation d'une gouvernance dédiée

Afin d'assurer le suivi des projets inscrits dans le plan d'appui et de suivi, le référent/pilote du projet COLOR CIRCLE au niveau régional établira un travail collectif et transversal avec les services opérationnels du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté : de l'aménagement du territoire, de l'économie, de l'environnement, de l'agriculture et des forêts, Europe et International, recherche et enseignement supérieur, écoles secondaires.

Un comité directeur trimestriel sera prévu pour fournir un échange pour la prise de décision sur les actions à mettre en œuvre.

- *Réunions du comité directeur – 3 provisoires sur la période*
- *Réunion de partage des actions et des résultats – 1 instance avec des élus*
- *Réunions thématiques des groupes de projet, au besoin*

Mise en réseau des acteurs faisant partie du plan d'action

Au-delà du suivi individuel, il est attendu de poursuivre le réseau COLOR CIRCLE qui s'est construit et sera maintenu grâce à des rencontres d'acteurs locaux, aux ateliers thématiques proposés et via des entretiens bilatéraux menés plus particulièrement avec les organisations impliquées.

- Réunions de mise en réseau des acteurs impliqués dans le plan de soutien et de suivi, impliquant les acteurs mobilisés dans la phase 1 : visites sur le terrain, journées collectives de partage d'expériences, connexions avec les structures relais, mise en relation avec les initiatives publiques d'innovation…

Coût et source de financement

Les ressources mobilisées :

- ressources humaines de la Région Bourgogne-Franche-Comté dédiées au suivi du projet européen COLOR CIRCLE et au suivi du plan d'action avec les acteurs engagés (2 personnes à 10% et 40% - 25000€ par an)
- les frais de réseautage, d'animation et d'études (estimation 10 000 €)

Contact
Région Bourgogne-Franche-Comté
Sylvain RIFFARD
Sylvain.riffard@bourgognefranchecomte.fr

Signature

Au nom du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté , je m'engage à soutenir et à promouvoir la mise en œuvre du plan d'action détaillé ci-dessus.

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté reconnaît l'importance du projet COLOR CIRCLE dans la promotion de la coopération entre la communauté des chercheurs et les autorités locales et le rôle que les deux peuvent jouer dans l'identification de solutions d'économie circulaire.

Date:

Signature:

Timbre:

Sources

.

1. Union européenne, Commission européenne, *Un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire pour une Europe plus propre et plus compétitive*, 11 mars 2020, disponible sur https://ec.europa.eu/environment/pdf/circular-economy/new_circular_economy_action_plan.pdf.

2. SRADDET : https://www.bourgognefranchecomte.fr/notre-region-en-2050

3. FREC : https://www.bourgognefranchecomte.fr/vers-le-zero-dechet

4. La recherche publique en Bourgogne-Franche-Comté vous accompagne dans la réussite de vos projets de R&D et d'innovation : https://sciencesexpertise-bfc.fr/